



QUATRIÈME (4^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

RÉUNION ORDINAIRE

Les 24 et 25 février 2017

Salle du Patrimoine, Centre communautaire Sainte-Anne, Fredericton

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Sont présents :		
Ghislaine Foulem Richard Gallant Mario Pelletier	Francine Cyr Hélène Laplante Robert Levesque	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Était également présente : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD		

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-2017/23

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter le projet d'ordre du jour avec l'ajout du point 11.1. Situation personnelle

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption de procès-verbal

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 et 3 décembre 2017

Résolution 2016-2017/24

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 et 3 décembre 2017.

ADOPTÉ

4.2. Affaires découlant des procès-verbaux

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des affaires découlant des procès-verbaux.

5. Formation des membres du conseil d'administration

Aucune formation pour les membres du CA à cette réunion ordinaire.

6. Liens avec les membres, bénéficiaires et partenaires de la FCÉNB

6.1. Liens avec les membres

6.1.1. Lettre du CÉD NO au sujet du dossier des garderies bilingues

Le CÉD NO indique dans cette lettre que le dossier des garderies bilingues est important et qu'il serait approprié que cette priorité soit ajoutée à l'AGA 2017, afin de ne pas diluer les efforts de la Fédération.

Les membres du CA s'entendent pour dire qu'il faudra inclure les garderies bilingues dans la liste des priorités recommandées pour 2017-2018 à l'AGA 2017.

Immigration – Délégués des DSF au RIFNB

Le DSF Sud a un représentant au RIFNB qui participe à Destination Canada. Les CÉD NO et NE feront un suivi auprès de leur DSF distincts à ce sujet.

Rapport des activités de la FCÉNB fait aux CÉD avant que le CA en soit informé.

Discussions au sujet des présidences qui entraînent des imbroglios entre les CÉD et la FCÉNB.

6.2. Liens avec les bénéficiaires

- Lettre – Programme rince-dents au fluorure

Il est choisi de répondre par une lettre en disant que ce dossier n'est pas de notre ressort et que les dossiers traités à la Fédération doivent avoir été donnés par les 3 CÉD.

6.3. Liens avec les partenaires de la FCÉNB

6.3.1. Invitations reçues

- Colloque recherche et PALC 24-25 février 2017

La FCÉNB a reçu une invitation pour participer au colloque Recherche et PALC de l'Université Moncton le 8 février. Plus tard, la coordonnatrice de la PALC a choisi de jumeler à cet événement le lancement de Créons la suite, plateforme de partage des initiatives et projets liés à la PALC. Toutefois, la FCÉNB tient une réunion de son conseil d'administration à ces dates et ne peut être présente physiquement. Un vidéo a donc été enregistré par la présidence.

Les points abordés durant la discussion : il faut qu'il y ait une amélioration de la communication pour les événements entourant la PALC; l'importance symbolique de la coprésidence du GACEF par la FCÉNB; le poids de la FCÉNB vient de l'appui des 3 présidences et de leurs CÉD; le comité d'avenir du GACEF n'a pas discuté du lancement de Créons la suite.

Résolution 2016-2017/25

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre soit envoyée pour souligner au MÉDPE le manque dans l'oubli d'avoir invité la coprésidence à s'adresser aux participants au lancement de Créons la suite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- FJFNB – Table ronde des présidences

La date initiale de la Table ronde des présidences, rencontre qui se déroule durant La Recharge entre les présidences des conseils d'élèves et les présidences des CÉD était le 11 février.

L'évènement a dû être reporté le 25 février à cause d'intempérie et la présidence de la FCÉNB y sera.

- Forum francophone sur l'apprentissage 4-5 mai à Shippagan

Il serait bon que la FCÉNB y soit. Ce Forum se tient en même temps que le Sommet de l'éducation. La FCÉNB sera représentée par Réal Allain ou Roger Martin.

- **Sommet sur l'éducation 2017 – 4 au 6 mai, Ottawa et Moncton**

Mario Pelletier y sera à titre de représentant de la FCÉNB au CA de la FNCSF. Il faudrait toutefois que ces frais d'inscription et d'hébergement durant le Sommet soient payés par la FCÉNB.

Résolution 2016-2017/26

Il est dûment proposé et appuyé

Que Mario Pelletier représente la FCÉNB au Sommet sur l'Éducation à Ottawa, du 4 au 6 mai 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La FCÉNB sera représentée indirectement par les différents membres qui y seront pour leur CÉD.

- **Conférence provinciale sur le mieux-être - 10 et 11 mai 2017**

Résolution 2016-2017/27

Il est dûment proposé et appuyé

Que Ghislaine Foulem représentera la FCÉNB à la Conférence provinciale sur le mieux-être les 10 et 11 mai au Delta Beauséjour à Moncton. Le substitut sera Réal Allain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **In the Land of Living Skies : Expanding Horizons in Education and the Law, Saskatoon, April 30-May 2, 2017**

La FCÉNB ne participera pas.

6.3.2. Rapports de représentations – éléments pertinents pour la FCÉNB

- **GACEF – 2016-12-09**

Clarifications au sujet du comité qui parle de l'avenir du GACEF auquel Willy siège. Prochaine rencontre le 10 mars. Inquiétude parce que présentement le ministre et la communauté dialoguent d'égal à égal. En cas d'abolition du GACEF cette opportunité n'existera plus et il n'y aura pas de reddition de compte.

La FCÉNB devra connaître le point de vue des CÉD sur l'avenir du GACEF suite aux discussions du comité le 10 mars.

Fond d'appui communautaire – ce sont 5 nouvelles personnes qui jugeront les projets.

- **Comité bipartite – 2016-12-16**

Des suivis ont été faits aux points de la rencontre du 16 décembre lors de la réunion du comité bipartite du 24 février.

La loi sur l'Éducation – Lors de la rencontre du 24 février, il y a eu un partage des points qui pourraient être soumis pour améliorer la loi.

Discussion au sujet de la formation IPGA de la responsable administrative.

La réunion est ajournée à 21 h 20.

- **Forum de discussion sur le Rapport de la Commission d'étude sur les services de garde 2016-12-10+11**

Le point important de cette rencontre était que les garderies doivent être considérées comme un service distinct de l'éducation.

- **RIFNB – 2017-01-17+18**

Les membres du CA ont pris connaissance du rapport de représentation et n'ont pas posé de questions.



- **Rencontre avec le ministre de l'EDPE, la FNCSF, la FCÉNB, les présidences des CÉD 2017-01-19**

La FNCSF venait chercher l'appui dans la négociation du PLOÉ du ministre Kenny qui s'est montré très réceptif.

- **Rencontre de la FCÉNB avec le ministre de l'EDPE 2017-01-19**

Première rencontre officielle de la FCÉNB avec le ministre où nos priorités lui ont été présentées.

- **Rencontre avec le MÉDPE pour la petite enfance 2017-01-19**

Les membres du CA ont pris connaissance du rapport de représentation et n'ont pas posé de questions.

- **Rencontre du COANB 2017-01-20**

Téléconférence pour accueillir 3 nouveaux groupes au sein du COANB.

- **Clair 2017 - 2017-01-26+27+28**

« Voir l'éducation autrement » thème de l'évènement et tout à fait approprié. Il est impressionnant de voir ce que les jeunes font avec l'informatique.

- **FNCSF**

Il aura d'autres augmentations pour les cotisations des conseils scolaires à la FNCSF.

La FNCSF se penchera sur l'intégration des élèves conseillers dans les conseils scolaires – Il est demandé de partager avec la FNCSF les documents de l'élève conseiller.

Clarification de communication : Envoyer à la FCÉNB avec les 3 CÉD en copie Édu Expo (voir le point 8.1.1.)

6.3.3. Demande d'appui

- **FJFNB pour Ottawa ville bilingue**

Résolution 2016-2017/28

Attendu que :

- La ville d'Ottawa, à titre de capitale du Canada, a un important rôle à jouer lors du 150^e anniversaire de la Confédération afin de reconnaître le caractère bilingue du pays, mais également de la communauté ottavienne.
- La reconnaissance du caractère bilingue de la ville n'aura que des retombées positives, au niveau de la fierté et de l'unité de la communauté.
- Le Règlement municipal sur le bilinguisme et la Politique de bilinguisme sont déjà bien connus des administrateurs municipaux, il nous paraît judicieux de les conserver plutôt que de réinventer la roue.
- Ce cadre juridique fonctionne généralement bien depuis 2001. Il n'est donc pas nécessaire ni souhaitable de l'abandonner. Au contraire, il est souhaitable de conserver la quasi-totalité des dispositions existantes, en rehaussant le statut juridique de la Politique, en l'incorporant au Règlement et en y apportant quelques modifications et clarifications qui tiennent compte des changements proposés à la Loi de 1999 sur la Ville d'Ottawa.
- Cette approche législative n'engendra pas de coût supplémentaire à la ville qui est en période de compression budgétaire.

Proposition :

Il est donc résolu que la FCÉNB appuie publiquement l'approche législative visant à reconnaître officiellement l'égalité du français et de l'anglais à la ville d'Ottawa. La FCÉNB adhère donc à la vision de l'initiative #OttawaBilingue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Finalités et priorités de la FCÉNB – points pour décisions

Lors de sa réunion de décembre 2016 le CA a choisi de mettre l'emphase sur les sujets suivants à la réunion de février :

VALORISATION DU RÔLE DE CONSEILLER D'ÉDUCATION

- Rencontre avec les différents partis politiques le 17 mars. Les sujets abordés seront la rémunération des conseillers d'éducation, la valorisation du rôle, et modification de la Loi sur l'éducation.
- Rencontre des CÉD anglophones pour collaborer à la valorisation du rôle.

NÉGOCIATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE DE PATRIMOINE CANADIEN (PLOE)

- Retour sur la rencontre avec le ministre Kenny, la FNCSF, la FCÉNB et les présidences des CÉD le 19 janvier 2017.
- Discussion au sujet du financement de la FCÉNB à partir de fonds supplémentaires du PLOE, qui sont différents des fonds réguliers reçus par les DSF. La Fédération demandera l'appui des CÉD pour obtenir ces fonds.

MODIFICATION DES LOIS SUR L'ÉDUCATION ET DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

LOI SUR L'ÉDUCATION

- Les membres du CA prendront connaissance le 17 mars des points que les membres du MÉDPE siégeant au comité bipartite considèrent potentiellement envisageables, ce qui n'est pas la position officielle du ministère ou du gouvernement.
- Il a été convenu lors de la rencontre du comité bipartite du 24 février 2017 qu'il n'y aurait pas de comité de travail pour les modifications à la Loi sur l'éducation.

LOI SUR LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

- Les recommandations de changement à la Loi sur les services à la petite enfance préparées par Me Michel Doucet ont été remises au ministre Kenny le 19 janvier 2017 et au comité bipartite le 24 février 2017.
- Il faut s'assurer que le secteur de la petite enfance offre des soins, des services et une éducation qui respecte la dualité, il faudra qu'un travail de Sensibilisation et de concertation de la communauté soit fait, que l'on obtienne l'appui des organismes de services en petite enfance, de la SANB et des organismes acadiens et francophones.

Autres sujets abordés :

LE RÔLE DE LA FCÉNB

Il est question de tenir un Sommet sur l'avenir de la FCÉNB.

LE COMITÉ DU CONGRÈS COMPOSÉ D'UN MEMBRE DE CHAQUE CÉD

Il faudra établir le mandat de ce comité en 2017-2018.

8. Points de gouvernance – pour décision

8.1. Comités internes de la FCÉNB

8.1.1. Comité du congrès

Il est question de demander à la FNCSF que l'exposition itinérante Édu EXPO soit au congrès de la FCÉNB – Édu EXPO est une exposition itinérante et virtuelle afin de mettre en valeur l'histoire ainsi que la spécificité, vitalité et valeur ajoutée de l'école de langue française (ELF).

www.eduexpo.ca Il faut vérifier le coût avant qu'une décision soit prise.

Il y a eu des discussions au sujet de la programmation du congrès.

8.1.2. Comité sur le mode de fonctionnement

Le comité sur le mode de fonctionnement s'est rencontré le 27 janvier et a travaillé à l'écriture du code d'éthique des conseillers d'éducation en collaboration avec la consultante Pierrette Fortin. Celui-ci servira d'inspiration aux 3 CÉD.

Il est choisi de l'appeler Code d'éthique. Un code de déontologie s'applique à un ordre professionnel. Un code de conduite regarde les actions la personne tandis qu'un code d'éthique fait appel au sens moral et indique une réflexion.

Le comité sur le mode de fonctionnement a également suggéré au CA des modifications aux documents Formulaire « Frais de représentation et de déplacement » conformément à la Résolution AGA 2016/9.

Résolution 2016-2017/29

Attendu que

- La Résolution AGA 2016/9 a été adoptée et que celle-ci accepte la recommandation des syndicats de changer le formulaire de la FCÉNB « Frais de représentation et de déplacements » pour que les taux pour le remboursement des frais de déplacement soient les mêmes que ceux utilisés présentement, soit ceux du gouvernement provincial,
- Le nom de ce formulaire est maintenant « Frais de représentation »,
- La colonne « Frais de déplacement » a été enlevé,
- Les détails au sujet des tarifs pour le remboursement des frais de déplacement ont été enlevés du formulaire,

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter le formulaire « Frais de représentation » tel que modifié.

ADOPTÉ

Résolution 2016-2017/30

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter le « Rapport de représentation » rempli par les membres du CA lorsqu'ils représentent la FCÉNB avec les ajouts suivants : « liens avec les priorités de la FCÉNB en 2016-2017 » et « Lien avec les axes stratégiques de la FCÉNB »

ADOPTÉ

Discussion au sujet de la recommandation du comité de remplir un rapport de représentation pour obtenir un per diem – cette recommandation n'est pas retenue pour le moment.

8.1.3. Comité du Prix Reconnaissance

Ce comité ne s'est pas rencontré.

La demande a été faite à Uni pour la commandite du Prix Reconnaissance 2017. L'argent a déjà été reçu. Ils offrent également 500\$ pour des objets promotionnels pour le congrès.

Lors de la prochaine rencontre du comité du Prix Reconnaissance, du travail sera fait sur la banque de nom des conseillers qui ont été dans les CÉD depuis 2001. Le CÉD Nord-Ouest a fait la liste, et la liste du CÉD Nord-Est est en cours.



CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Ont quittés la réunion :		
Ghislaine Foulem	Francine Cyr	Willy Wilondja

9. Points nécessitant l'approbation du CA

9.1. État financier de la FCÉNB

Résolution 2016-2017/31

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le dépôt du rapport financier de la trésorière en date du 31 janvier 2017 en son absence.

ADOPTÉ

9.1.1. Dons

Les membres du CA ont choisi de faire un don aux communautés touchées par la tempête de verglas par le biais de la Croix Rouge.

Résolution 2016-2017/32

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB fasse un don de 200\$ à la Croix Rouge – Fonds « Tempête de verglas au Nouveau-Brunswick 2017 »

ADOPTÉ

En reconnaissance de la contribution de feu Jean-Guy Rioux, qui a été conseiller d'éducation et président du CÉD Nord-Est de 2012 à 2016, les membres du CA ont choisi d'honorer les vœux de la famille de M. Rioux et de faire un don à l'Université de Moncton campus Shippagan qu'il avait participé à fonder.

Résolution 2016-2017/33

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB fasse un don de 100\$ en mémoire de Jean Guy Rioux, à l'Université de Moncton, campus Shippagan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2. État financier de l'organisme 2049

Résolution 2016-2017/34

Attendu que

Les prévisions budgétaires au 31 mars 2017 de l'état financier de l'organisme 2049 sont déficitaires,

Il est dûment proposé et appuyé

De recevoir l'état financier de l'organisme 2049 au 22 février 2017.

ADOPTÉ

9.3. État financier du Congrès 2016

L'État financier final du Congrès 2016 est présenté au CA à titre de renseignement et ne fait pas l'objet de discussions.

10. Messages clés du CA pour les médias

Il est choisi d'envoyer un avis aux médias avant les rencontres du 17 mars avec les députés des différents partis politiques pour les aviser de celles-ci.

11. Information à titre de renseignement

Évaluation de la réunion du 2 et 3 décembre 2016

Étude – Regard sur l'immigration la diversité ethnoculturelle et les langues au Canada en 2036

11.1. Situation personnelle

Willy Wilondja sera absent pour convalescence 4 à 6 semaines à partir du 6 mars. En son absence, les vices-présidences seront les représentants de la FCÉNB, plus particulièrement Mario Pelletier, 1^{er} vice-président.

12. Évaluation de la réunion

Plus de rigueur au niveau de l'ordre du jour et des heures.

Un rapport d'activités de la présidence éliminerait beaucoup de temps.

Lorsque des documents sont ajoutés à l'intranet, il est demandé d'envoyer un courriel au CA. La date butoir pour les documents qui feront partie de la réunion du CA est le mercredi de la semaine du CA.

Gestion de la réunion : Manque de respect, couper la parole, parler hors contexte, mettre des règles sur la façon d'adresser la parole; Choisir des stratégies pour prendre la parole, et des procédures pour la réunion.

Il est suggéré de tenir une réunion ordinaire de plus dans le calendrier annuel, et de faire un cahier d'orientation pour les nouveaux

13. À titre d'information

13.1. Date du Congrès annuel

Résolution 2016-2017/34

Il est dûment proposé et appuyé

Que le congrès 2016 se tiendra les 26, 27, 28 mai au Four Point Sheraton Edmundston.

ADOPTÉ

13.2. Lettre du ministre Kenny

La lettre envoyée par le ministre Kenny et datée du 14 février 2017 est lue aux membres du CA. Il est sujet de la demande d'appui aux démarches de la FNCSF dans l'élaboration du protocole des langues officielles en enseignement. Il remercie les francophones de continuer à veiller à l'éducation de leur jeunesse.

14. Levée de la réunion

La réunion est levée à 13 h 40.

Willy Wilondja, président

Chantal Ouellette, secrétaire